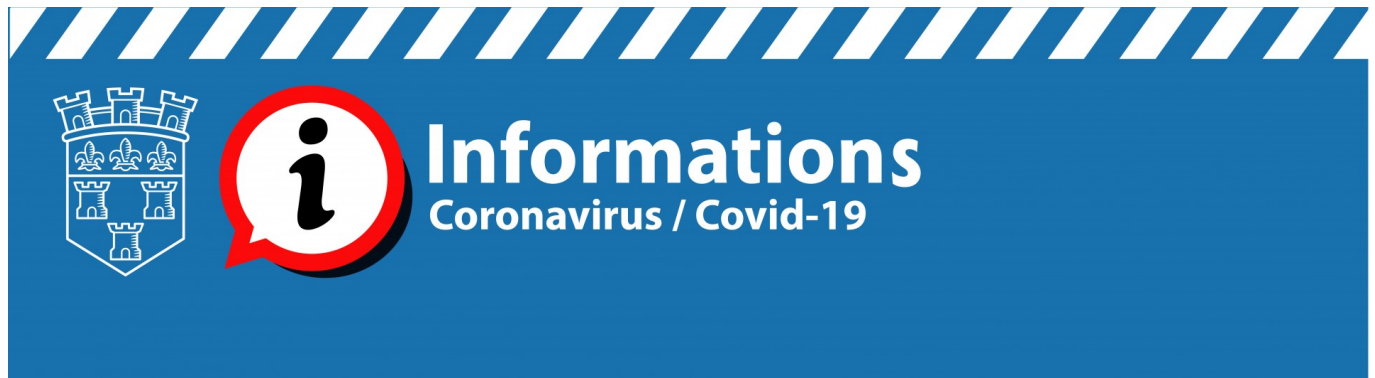


## (Re)déconfinement : phase 1



Avec «seulement» 20 000 cas par jour en moyenne de cas positifs contre 60 000 il y a moins d'un mois, 4 300 personnes en réanimation contre 4 900 le 16 novembre, l'exécutif estime que le pic de la seconde vague de l'épidémie est passé. Un déconfinement peut alors s'amorcer. Il se fera en 3 étapes (28 novembre, 15 décembre puis 20 janvier 2021) et sera très progressif en fonction de la bonne évolution des chiffres de contamination et d'occupation des lits d'hôpitaux. Restrictions des déplacements assouplies, réouverture des petits commerces... voici comment depuis samedi, la vie s'organise !

### Jusqu'au 15 décembre

« *Le confinement adapté et donc le système de l'attestation resteront en vigueur car c'est ce qui nous a permis d'obtenir ces bons résultats* », a prévenu Emmanuel Macron. De même que le télétravail « *quand cela est possible* » tandis que les réunions privées et rassemblements familiaux restent déconseillés. En revanche, depuis samedi 28 novembre :

- > les déplacements pour motif de promenade ou activité physique en extérieur sont permis dans un rayon de 20 kilomètres et pour trois heures.
- > Les activités extra-scolaires en plein air sont à nouveau autorisées.
- > Pour les cultes, les offices sont à nouveau permis dans la stricte limite de 30 personnes.
- > tous les commerces, exceptés les bars et les restaurants, ont rouvert et les services à domicile ont repris, jusqu'à 21 heures au plus tard.

### à Montereau

>? Les principaux services municipaux sont ouverts. N'hésitez pas à vérifier l'ouverture du service qui vous intéresse en appelant au 01 64 70 44 00.

>? Les établissements de loisirs, de lien social et de culture restent fermés : structures sportives, Centre social, Maison pour Tous, MQVH, MQVB, Maison des Kids, musée...

> Les réseaux de bus restent en activité.

>? Les trains de la ligne R circulent.

> La majorité des commerces a rouvert. Pour les bars et restaurants, seules les activités de retrait et livraison de commandes sont autorisées. La Ville a recensé les commerces ouverts en livraison sur son portail d'informations Covid-19 accessible via [montereau77.fr](https://www.ville-montereau77.fr).

> Les lieux de culte sont ouverts.

> Les parcs et jardins restent ouverts.

>? Le service de portage de courses à domicile se poursuit.

> Le plan d'alerte d'accompagnement des personnes âgées (Bel Âge) et vulnérables (CCAS) est toujours actif : 01 64 70 44 69.

Bien évidemment, le port du masque reste obligatoire sur l'ensemble du territoire de la commune et la distance entre les personnes est une barrière complémentaire pour éviter les contaminations. Enfin, n'oubliez pas qu'une attestation est obligatoire pour tout déplacement à l'extérieur de chez soi. Pour se la procurer rendez-vous sur : [media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19/](https://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19/)